

L'EAU DANS LA VILLE

Par Nicole FLEURY

Cette année encore, le C.A.H.R.A. a apporté sa contribution aux Journées du Patrimoine ; une exposition consacrée à l'Eau dans la Ville s'est installée dans les deux étages de la demeure Gainville où elle est restée à la disposition des visiteurs pendant un mois.

De multiples documents tirés de nos archives ont permis de préciser aux nouveaux Aulnaysiens les caractéristiques de notre commune, irriguée par trois modestes cours d'eau avant de voir passer le Canal de l'Ourcq au début du XIX^e siècle. Les Anciens ont pu se rappeler leurs baignades ou leurs promenades au long de la Morée et du Sausset, et les cartes postales anciennes ont montré, à tous, les lieux d'agrément offerts par les ruisseaux et les mares au début du siècle sans oublier les plaisirs déjà plus citadins offerts par les guinguettes bordant le canal.

L'arrivée du chemin de fer en 1875 va bientôt attirer une population de travailleurs et de travailleuses bien éloignés des activités rurales qui se cantonnent au Vieux Bourg ; les lotissements commencent à se développer et les municipalités font forer des puits publics, dont la salubrité est contrôlée. En 1905, l'eau courante arrive à Aulnay avec l'installation de 5 bornes fontaines (3 au Sud, 2 au Nord) et malgré les branchements progressifs des pavillons, on en posera encore dans les années 50. Aulnay est toujours une petite banlieue campagnarde mais les jours des ruisseaux sont comptés et la grande vague de constructions des années 70 va effacer les traces du passé rural. L'eau va prendre une nouvelle place dans des décors créés par des architectes paysagistes, tandis que les berges du canal, délaissées par les entreprises, connaîtront plus tard une réhabilitation « verte » pour le plus grand bonheur des promeneurs et des sportifs.

Il est temps de vous mettre en route pour cette promenade dans le passé, proche et lointain !



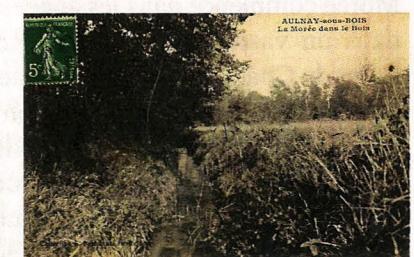
Situation des anciens cours d'eau sur un plan actuel
Direction de l'information géographique
Mairie d'Aulnay-sous-Bois

La Morée



Après avoir pris sa source à Villepinte, La Morée⁶ parcourait le territoire de Sevran et entrait à Aulnay au Sud-Est de la commune, près de la ferme du Moulin Neuf dont elle actionnait le moulin. Elle remontait ensuite vers le village et traversait la route des petits Ponts au Pont David. Passant à la lisière des prés et sous le jardin d'une belle propriété du XVII^{ème} siècle (demeure Gainville), elle accueillait les lavandières au bout d'une ruelle passant entre le presbytère et l'actuelle école du Bourg, tandis que le bétail appréciait le vaste abreuvoir de la ferme médiévale du Prieuré (emplacement de l'Espace Prévert). Son cours longeait ensuite le parc du château, puis arrosait une vaste prairie où elle recevait d'abord le Rouaillier, venu du Sud, puis le Sausset à la limite de Blanc-Mesnil.

Les historiens locaux et les poètes aulnaysiens ont dressé un tableau plutôt idyllique de la Morée avant l'urbanisation de la commune, mais l'extrême faiblesse de sa pente la fit entrer bien plus tôt dans l'histoire sous un jour moins flatteur. Le fonds de Gourgue, consultable aux Archives Départementales de Bobigny, conserve une sentence sur le curage de la rivière, édictée en 1649 par le Seigneur d'Aulnay Jacques Coitier. Deux arrêtés similaires sont pris en 1703 et 1708 par le Marquis de Gourgue ordonnant le curage et l'élargissement du cours d'eau, et le C.A.H.R.A. possède un parchemin de 1658 enregistrant l'adjudication au rabais (moins disant) du curage de la rivière en « faisant nestoier et jectter dehors les bourbiers et immondices qui s'y trouvent ». Au XIX^{ème} siècle, les municipalités rappellent régulièrement à l'ordre les agriculteurs riverains, avec menace d'amende. L'eau de la Morée devait posséder encore quelques attractions





dans la propriété qu'à sa sortie ».

La pression démographique s'accélère à partir des années 20 dans le secteur du Vieux Pays ; en l'absence d'égouts, la rivière collecte naturellement les eaux de pluie, au grand dam des riverains. La situation est identique dans les communes limitrophes qui créent en 1947 le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des Vallées de la Morée, du Sausset et de la Molette. Des curages exceptionnels sont effectués et la canalisation de la Morée commence dans les années 60 dans un vaste collecteur, du Rond Point du Château jusqu'à la limite de Sevran. Plus tard, l'urbanisation du Nord de la ville par des logements et de multiples équipements modifie complètement les équilibres naturels en revêtant les sols de surfaces bitumées accélérant le ruissellement pluvial. Le collecteur de la Morée n'arrive plus à absorber les fortes pluies, inondant rues, trottoirs et maisons. L'Association des Aulnaysiens contre les dégâts des eaux se constituera au début des années 70 et s'impose progressivement comme interlocuteur auprès des autorités.

Aujourd'hui, la Morée n'a plus droit qu'à un minuscule parcours à ciel ouvert dans le quartier Balagny et une rue porte son nom près du Rond Point du Château.

Longueur du parcours dans la commune : 5475 mètres



Le dernier parcours de la Morée

puisque en 1863 le Comte Dominique Armand de Gourgue, dernier de sa lignée, sollicite l'autorisation de détourner son cours dans le parc du château ; l'accord sera donné par les instances préfectorales et municipales « à condition expresse que le niveau du ru ne soit pas modifié tant à son entrée

Adieu Morée de A.Caussebourg

Ainsi, nous ne te verrons plus,
Insoucieuse et nonchalante,
Entre deux modestes talus
Poursuivant ta course indolente,

Ou t'infiltrant dans les jardins
En noyant tout sur ton passage,
Au désespoir des riverains,
Lorsque venaient les jours d'orage.

Sans nul doute, aux temps d'autrefois,
Tu dus couler paisible et claire
A travers les prés et les bois,
Ainsi qu'une honnête rivière.

Peut-être, as-tu vu ces temps-là,
Le Visigoth et le Burgonde,
Et le cheval d'un Attila
Peut-être a-t-il bu de ton onde ?

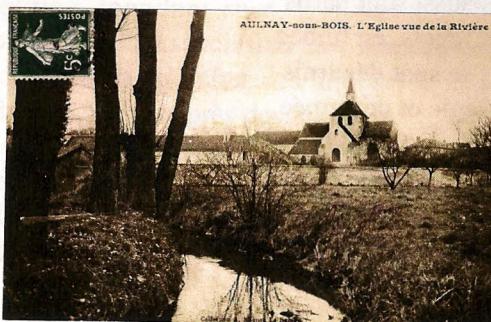
Les barbares sont disparus,
Tu n'as pas conservé leur trace,
Mais des citadins accourus
Ont par la suite pris leur place ;

Puis les bois aussi sont partis :
En pieux, en fagots, en fumée,
Et tes bords se sont dégarnis,
Te laissant seule et désarmée.

Maintenant, voici qu'on te prend,
Qu'on te détourne, qu'on t'enferme
Dans une prison de ciment
Afin de pouvoir mettre un terme,

Par un avatar singulier,
A ton allure vagabonde,
A ton cours irrégulier
Qui formalisait tout le monde.

Morée, adieu donc sans retour ;
Ici-bas périt toute chose :
La gloire, la beauté, l'amour,
Le bois, la rivière, la rose.



Le Sausset



tourner un moulin appartenant aux chanoines de la Sainte Chapelle de Paris.

Sous l'Ancien régime, chaque Seigneur, quelque soit son rang, devait rendre « aveu et dénombrement » de ses terres au Roi.

Conservé aux Archives Nationales, un document conserve le contenu de celui rendu au Roi le 1^{er} août 1676 par Louis Leclerc de Cottier.

Le Chevalier de Cottier Seigneur « Chastelain d'Aulnay de Nonneville et Savigny recoignoist et avoue tenir noblement à foy et hommage lige du Roi, la chastellenie terre et seigneurie dudit Aulnay en France ce consistant aux choses qui ensuivent, scavoir,

En un chasteau ancien revestu de fossés à fonds de caves, avec ponts de levis dans lesquels fossés ledit seigneur d'Aulnay fait entrer quand bon lui semble, tant pour la fortification dudit chasteau que pour nourrir du poisson, l'eau du Ru de Savigny par des auges et fossés estant sous la grande rue et sous plusieurs maisons et jardins dudit lieu ».

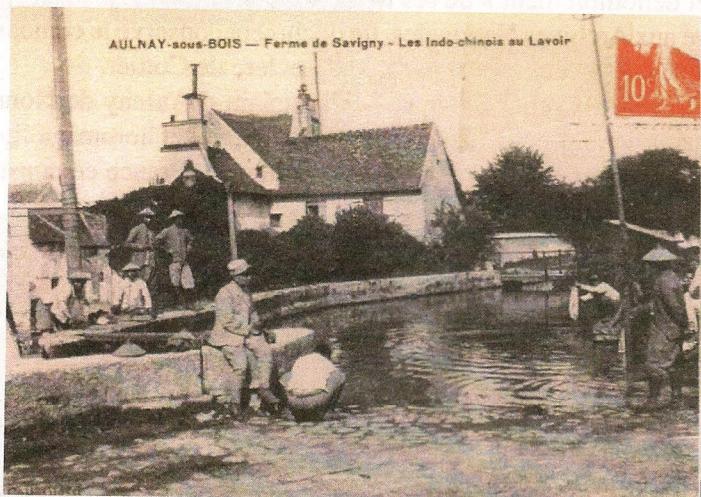


Après avoir cheminé dans les prés, le Sausset longeait le vaste étang du Moulin de la Ville et actionnait le mécanisme par un bief. Il traversait la route de Gonesse et alimentait un lavoir puis se dirigeait vers la Fontaine des Prés pour se jeter ensuite dans la Morée.

Le lavoir était encore utilisé dans les années 40, mais le Sausset dut s'incliner devant l'urbanisation de la plaine du Nord de la ville et la construction d'un important réseau routier. Il fut canalisé dans un aqueduc souterrain en 1965. Un réservoir d'une superficie d'environ 5 hectares fut aménagé en 1977 pour réguler le débit du Sausset lors des orages d'été et il constitua quelques années plus tard le majestueux plan d'eau du Parc Départemental.

Tout près du carrefour de la Ferme, après l'Allée Saint-Just, le nom d'une petite rue évoque le ruisseau disparu.

Longueur du parcours dans la commune : 4065 mètres.



La Fontaine des Prés



Le Plan d'Intendance d'Aulnay levé en 1782 et conservé aux Archives départementales de Bobigny indique avec précision les différentes zones du terroir, en soulignant leurs caractéristiques par les nuances de l'aquarelle. De rares « prairies », logiquement situées le

long des cours d'eau encadrent le bourg ; celle d'Aulnay est la plus vaste entre Morée et Sausset. L'enclave verte, grignotée par les lotissements, existait toujours dans les années 50, et le promeneur pouvait y rencontrer les paisibles vaches de la Ferme du château (laiterie Decaens). A cette époque, il fallait suivre la rue du Coudray, traverser le Boulevard Lefèvre, continuer tout droit et tourner à droite dans la rue de l'Arbre Vert, terminée par un « pont » en bois solide permettant le passage du bétail.

Sous l'Ancien régime, deux fontaines existaient dans le village, mais les châtelains préféraient l'eau plus pure d'une source abondante. Dans la prairie, un bâtiment doté d'une très grande pompe à balancier était surmonté d'un vaste réservoir ; le gardien devait actionner le mécanisme quotidiennement, et l'eau, descendant par gravitation du réservoir, était acheminée au château, situé près de l'Eglise paroissiale, par des conduites souterraines.

Les cartes postales anciennes gardent une trace bien mélancolique du bâtiment ; il était presque à l'état de ruine dans les années 1900. En tout cas, il était toujours mentionné comme « écart » dans les recensements locaux de 1851 à 1891. L'ancienne habitation du gardien abrite alors des familles pauvres ; en 1851, les trois enfants du tisserand, âgés de 20, 15 et 10 ans, travaillaient comme journaliers. En 1881 et 1891, les derniers occupants seront des familles nombreuses belges, avec 5, voire 6 enfants. Ces « étrangers » si proches de nous constitueront la première vague d'immigration en France. La rue de la Fontaine des Prés, ouverte au Vieux Pays en 1908, n'y a jamais conduit personne car elle forme une sorte d'arc de cercle. La rue du Coudray

est devenue la rue Louis Coutant et la rue de la Fontaine des Prés la rue Roger Lemaire; ces noms ont été choisis par le Conseil Municipal dès 1944 « pour honorer les habitants d'Aulnay fusillés par les Allemands au cours de l'Occupation ».

Au bout de la Rue de l'Arbre Vert, le groupe scolaire de la Fontaine des Prés perpétue le souvenir de ce lieu champêtre lié à l'histoire de notre Ville.



AULNAY-s/BOIS — Le Puits Artésien



7285. AULNAY-sous-BOIS (S.-et-O.) — Puits artésien E. M.
Profondeur 881 mètres, diamètre 30 cm.
Eau tempérante à 10° et température de 31°
A l'aide d'un puits, le débit horaire est porté
à 170.000 litres.

Le Rouaillier

Un ruisseau, venu de la source des fontaines de Notre-Dame des Anges à Clichy-sous-Bois, descendait vers l'abbaye de Livry dont il alimentait les bassins. Il traversait ensuite le lac de Sévigné et continuait son cours dans la forêt de Livry en direction de la commune d'Aulnay les Bondy.

Avant le creusement du canal de l'Ourcq, au début du XIX^e siècle, le Rouaillier parcourait d'abord les derniers vestiges de la forêt de Bondy avant de traverser des friches et des champs aux environs de la ferme de Nonnevile. Il se dirigeait ensuite vers les voies du chemin de fer qu'il traversait au niveau du pont Maillard.

Après le creusement du Canal de l'Ourcq, au début du XIX^e siècle, le lit du Rouaillier continua à drainer tous les petits rus et les terrains fort humides, comme en témoigne son tracé toujours porté sur les plans de 1908 et de l'immédiate avant guerre. Il passait sous de multiples petits ponts dans le quartier Paul Bert et n'était pas encore canalisé dans ce secteur dans les années 60.

En remontant vers le Nord, il franchissait l'ancestrale route des Petits Ponts et son cours se terminait sous le village où il se jetait dans la Morée au niveau de l'actuel carrefour du Coudray, à l'angle du Boulevard Lefèvre et de la rue Louis Coutant (impasse Orléanaise).

Nous n'avons malheureusement pas de documents, photos, etc.. concernant ce ruisseau.

Longueur du parcours dans la commune : 3520 mètres.

Le Canal de l'Ourcq



Le Canal de l'Ourcq conduit à Paris l'eau d'une rivière captée en amont de la Ferté Milon (Seine et Marne) par un parcours d'une centaine de kilomètres.

Dès le XVI^e siècle, François 1^{er} ordonne la canalisation de l'Ourcq jusqu'à la Marne pour acheminer céréales et bois à Paris. Louis XIV s'intéresse ensuite au projet de

l'Ingénieur Riquet, réalisateur du canal du Midi, qui propose un trajet direct fournissant à la capitale eau et marchandises.

C'est finalement Bonaparte, Premier Consul puis Empereur, qui décrète la construction de l'ouvrage en 1802 ; les travaux seront terminés en 1813. Les 500 habitants du petit village d'Aulnay-les-Bondy ne sont guère perturbés par ce chantier lointain, dont la longueur n'est que de 1102 mètres sur les terres communales. Il est mentionné pour la première fois dans une délibération du Conseil municipal d'Août 1808 comme limite d'un secteur de pâturage des moutons locaux.

Sous le second Empire, le canal est vite entouré par les chemins de fer de l'Est et du Nord. Les trains s'arrêtent à Aulnay dès 1871 à la halte de la Croix Blanche. Des lotissements s'implantent de part et d'autre du canal, qui ne peut se franchir qu'à l'aide de passeurs. L'autorisation du Préfet de la Seine pour la construction du Pont de l'Union sera donnée en décembre 1899 mais il faudra attendre le début du XX^e siècle pour qu'il soit réalisé.



Au bout du Boulevard du Canal (actuelle Avenue P.Jouhet) la maison Fabre et son bal couvert disposent d'un passeur. Sur l'autre rive entre le canal et l'Avenue de la Pépinière, « le Ruisseau » et « Le Lapin Sauté » encadrent le Jardin Perdu Lillois et son célèbre labyrinthe de feuillage. Du même côté, tout proche du pont de



Le Dimanche, en plus des Aulnaysiens, les Parisiens, grâce au train, peuvent s'aérer et se divertir le long des berges comme en témoignent les cartes postales anciennes. De nombreuses épiceries-café s'agrémentent alors de guinguettes.



l'Union, « Le Palais de la Danse », fermé dans les années 50 sera le dernier témoin de cette époque. Un loisir beaucoup plus innovant est également proposé aux promeneurs : dès 1903, la Société des Sauveteurs Aulnaysiens donne des cours de natation sur les berges, et de nombreuses fêtes et compétitions



2008, la ville de Paris et des communes riveraines multiplient les animations tout au long de la voie d'eau ; à Aulnay, les habitants du quartier n'avaient pas attendu et la fête du Canal se déroule chaque année en Juin.



nautiques se déroulent au niveau du pont de l'Union.

Le canal est aujourd'hui déserté par les péniches et le dur travail des mariniers bien oublié ; les berges ont été aménagées pour les promeneurs et les sportifs. Depuis l'été

Les décors d'eaux dormantes

Au « Bois »

À la chute du Second Empire, les héritiers de Louis Philippe recouvrent leurs biens, en particulier les restes de la forêt de Bondy qui n'avaient pas été lotis sous Napoléon III.



Les ventes commencent en 1883 sur le territoire d'Aulnay, en face de la gare, sur une superficie d'environ 21 hectares. Les constructions commencent aussitôt, et le chanoine Dumont, célèbre prédicateur parisien, se double alors d'un promoteur avisé ... L'ensemble est structuré par un réseau de voies privées. En 1886, 31 maisons sont construites et 153 personnes vivent au « Bois ». Le chanoine fait bâtir sa propre « Villa » dans le parc qui porte aujourd'hui son nom. Une gracieuse vasque avec un jet d'eau se dressait au milieu de la pelouse devant l'habitation construite vers 1886 ; on peut toujours l'admirer, mise en valeur par le décor floral souvent renouvelé par les jardiniers de la Ville.

C'est dans le parc du château Chansonnia , au milieu des restes de futaies, que jadis le directeur des concerts parisiens Pacra donnait des spectacles fort appréciés attirant de nombreuses personnalités de la profession. Cette demeure abrite aujourd'hui le commissariat de police.

La localisation exacte du parc Gerth était jusqu'ici inconnue. La réponse est venue grâce à l'atelier d'écriture organisé par la bibliothèque Dumont en 2006. Dans l'ouvrage « Regards sur Aulnay », le château Chansonnia a fait l'objet d'un texte très intéressant précisant qu'Ernest Pacra « avait fait





Edition de l'Impartial
1911. Le Théâtre aux Champs, 6^e Année
"Le Pauvre" de Francis Jammes et J. Princet

de l'avenue du Gros Peuplier et de l'avenue de la Croix Blanche, accueillit, en 1911, une représentation du « Pauvre » de Francis Jammes interprétée par le Théâtre aux Champs de Jules Princet.

La mare fut bientôt asséchée et l'Eglise Saint-Joseph du Bois, bâtie sur son emplacement, pouvait accueillir les habitants du nouveau quartier dès 1913. Les cartes postales anciennes montrent de nombreuses mares dans le secteur du Parc.

On voit les pêcheurs Avenue du Gros Peuplier; la mare aux grenouilles se trouve près de l'Abbaye, et en 1903, le Conseil Municipal se préoccupe de l'écoulement des eaux « d'une mare située au coin de l'Avenue Marie et de l' Avenue du Marché, sur le Boulevard du canal » ; elle « avait anciennement son écoulement dans le Royer(sic) ».



construire une pièce d'eau avec une île au centre, reliée par des ponts garnis de balustrades de ciment dans le parc Gerth ». Ainsi le parc Gerth et le parc Chansonnia n'en formèrent plus qu'un.

La « Mare à Martelet », à l'angle

Au « Bourg »

Dans le village, certaines mares avaient été asséchées beaucoup plus tôt ; ainsi le cadastre conserve la trace de la mare Nobillon ; par contre, la Mare à la Justice, située à peu près entre l'Hôtel de Ville, la Rue du Colonel Moll et la voie ferrée, fut asséchée plus tardivement, lors du lotissement du quartier de l'Hôtel de Ville, dans les années 30. Deux propriétés élégantes se dressaient au « Bourg » ; ne subsiste aujourd'hui que la Demeure Gainville.

Le Trianon

D'après les cartes postales anciennes une belle propriété, vraisemblablement construite au XIX^e siècle, se situait en face de la demeure Gainville. Le

C.A.H.R.A. possède dans ses archives une carte postale ancienne où l'on peut voir une partie de la vaste propriété avec sa pièce d'eau.

A une date malheureusement inconnue, l'ensemble fut loti par un certain Mr Renaud demeurant rue de Sevran sur le terrain même de la propriété.

De jolis terrains lotis boisés et non boisés abritaient des « arbres séculaires forestiers et exotiques : arbres fruitiers et espaliers et pièce d'eau aménagée pour l'élevage de poissons ». Il n'existe aucune trace de ce vendeur dans les recensements entre 1875 et 1903 ; par contre, le plan indique le tracé de deux avenues de 9 mètres de large qui entreront au cadastre en 1908 sous les noms d'André Romand et du Trianon.



AULNAY-sous-BOIS
Pièce d'Eau de l'Ermitage

Collection A. Moquet, Le Hameau

Gainville

Au milieu des maisons rurales il y eut place, non loin du château, pour une



pas l'ordonnance du jardin.

Suivant le goût du jour, un nouveau propriétaire transforma le jardin « à la française » en jardin « à l'anglaise » avec de nouvelles plantations et la création d'une pièce d'eau.

En 1949, la Municipalité décida d'acquérir cette propriété de M. Roger Gainville, pour en faire le parc du Vieux Pays.

Au fil des années, le jardin fut embelli et accueille aujourd'hui les enfants sur une aire de jeux ; cet ensemble agréable et bien fleuri est très apprécié des habitants du quartier qui peuvent s'y rencontrer ou le traverser pour leurs différentes activités. Un couple de cygnes vogue toujours sur la pièce d'eau et le parc s'appelle couramment « le Parc des Cygnes ».



L'Eau protégée

L'entretien des cours d'eau a été un souci pour les Seigneurs du terroir depuis la Renaissance, date avant laquelle les archives ne sont pas connues.

Le bon état des rivières, puits, fontaines et lavoirs reste constant sous l'Ancien régime et dans le siècle suivant. Plus tard, les autorités successives continuent d'y veiller.

Le C.A.H.R.A. possède dans son fonds un parchemin du XVII^e siècle retracant la procédure de réalisation du curage de la rivière de Morée.

Les Archives Municipales nous ont aimablement confié deux affiches. L'une de 1911 est signée par Isidore Nérat, maire extrêmement actif au début du siècle quand Aulnay entre dans l'ère du progrès. La Morée doit alors faire l'objet d'un curage.

La poussée de l'urbanisation dans notre secteur entraîne de nombreuses nuisances pour les cours d'eau et le Syndicat Intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées de la Morée, du Sausset et de la Molette, créé dès la fin du XIX^e siècle, décide en 1955 la construction d'un collecteur intercommunal d'eaux usées entre Aulnay et Sevran.

186 Nouembre 1626
Judication au Rabais
Usage de la riviere de Morée

Mardi 17 Janvier 1626
nous au Rabais jij nos queus
fi
Que lez jij nos queus
nous fait que la protection
de nos fons de la ferme queus

A la conquête de l'hygiène

Le site d'Aulnay fut occupé dès la Préhistoire par des implantations humaines au bord du Sausset auxquelles succéda une villa gallo-romaine (site de Savigny). La population se regroupa au Moyen-Age autour de l'Eglise et du Château ; la proximité de la nappe phréatique favorisait l'existence de puits, mares et abreuvoirs et certaines fontaines situées dans les champs existaient avant le XVIII^{ème} siècle .

Pendant la Révolution, la jeune République essaye d'améliorer l'état sanitaire du peuple. En suivant les programmes d'Intérêt général, la Municipalité d'Aulnay décide en 1791 d'investir :

- 600 livres pour la remise en état de deux fontaines desservant le Nord du village situé de part et d'autre du chemin de Gonesse

- 900 livres pour le forage d'un puits rue des Vieilles Forges qui sera couvert et fermé d'une porte.... ceci pour la partie Sud du village dépourvu de point d'eau.

En 1793, la nouvelle Municipalité renforce la demande auprès de l'entrepreneur :

- compléter d'un escalier l'accès aux deux fontaines

- au puits, poser une pompe avec tuyau de plomb, corps en cuivre et balancier à la place du corps de pompe en bois porté au devis initial.

Au XIX^{ème} siècle, les progrès scientifiques et le nouveau souci de l'hygiène conduisent les autorités à une politique soucieuse de la qualité des approvisionnements en eau.

Mesures prises à Aulnay-Lès-Bondy :

1889 : le curage des rivières est à faire régulièrement

1898 : l'entretien du lavoir de la route de Gonesse incombe à son propriétaire

1900 : forage d'un puits au Parc

1904 : l'entretien des lavoirs, fontaines et mares est prévu au budget communal
Cette année sera décisive pour l'accès à l'eau potable.

La Municipalité passe contrat avec la Compagnie des Eaux qui va installer ses canalisations acheminant l'eau filtrée de la Marne à partir du Sud de la Commune d'Aulnay-sous-Bois.

L'installation des 5 premières bornes fontaines sont décidées, 3 au Parc, 2 au Vieux Pays. Leur implantation progresse au rythme de la pose des canalisations ; on en installe encore en 1949 dans la rue Raspail et celle des Acacias. Il faudra attendre les années 60 pour que l'adduction d'eau soit presque terminée dans tous les lotissements.



Puits sous le pont
Pierre Brossolette



Fontaine rue du 11 Novembre

Le Parc Nautique de Coursaille



Le projet du parc nautique de Coursaille fut présenté pour la première fois dans le bulletin municipal de la ville d'Aulnay sous Bois de juin 1966.

Situé au nord de la ville, rue G. Monge, il ne s'agissait pas d'une simple piscine, mais d'un ensemble regroupant bassins couverts et de plein air dans un parc arboré accueillant également des jeux sportifs : tennis, hand-ball, boules, etc...

Les usagers pourraient, par beau temps, profiter de larges plages, prolongées de gradins avec des zones d'ombre légère et de plein soleil.

Malgré quelques retards dans la construction, l'ensemble était terminé en 1969 et inauguré le 29 juin. Un bâtiment de 42m de côté, aux façades entièrement vitrées et abrité par une vaste voûte en bois, accueille un bassin sportif de 25m de long, une fosse de plongée, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire pour les tout-petits entourés par des plages de gradins ; les halls d'accès, les vestiaires et services complètent l'ensemble ; le traitement des eaux et le conditionnement de l'air sont assurés par les moyens techniques les plus modernes. Le stade nautique offre aux nageurs 650m² de bassins couverts et 1950m² de bassins de plein air, 5000m² de plages ; 3500 baigneurs peuvent être accueillis dans la journée, les 4760m³ de volume d'eau étant filtrés et renouvelés en 2 heures.

Le parc nautique de Coursaille s'adresse aux Aulnaysiens de tous âges, permettant en particulier aux scolaires d'y faire leur apprentissage et l'aménagement des espaces extérieurs en fait un appréciable espace de détente.



Les châteaux d'eau



Avant l'apparition des premiers châteaux d'eau dans notre région à la fin du XIX^{ème}, les puits communaux ou privés fournissaient de l'eau, pas toujours très potable.

L'urbanisation grandissante rendit nécessaire le recours à des techniques plus efficaces, où l'eau était puisée à l'aide d'une pompe à moteur dans la nappe phréatique ou dans la rivière ; filtrée, amenée puis stockée dans le réservoir situé au sommet de l'édifice, elle était ensuite redistribuée par des canalisations aux usagers.

Dans un premier temps, le château d'eau n'alimentait que les bornes fontaines communales. Il fallut attendre les années 60 pour que la quasi-totalité des français bénéficient de l'eau « courante ».

Les châteaux d'eau d'Aulnay, de la gare et de Chanteloup, étaient du style « Bouchon de Champagne » : fût tronconique de base importante avec un diamètre qui va en diminuant jusqu'au réservoir débordant du cylindre.

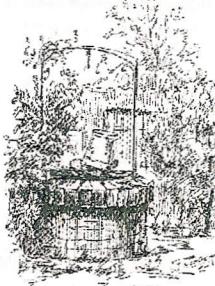
Le château d'eau situé le long de la rue Gaston Chauvin, propriété de la S.N.C.F., servait à alimenter en eau les trains à vapeur.



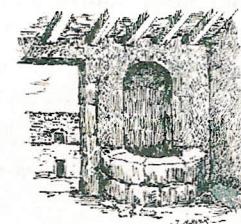
Le château d'eau de Chanteloup a été construit dans un but industriel pour fournir une pression suffisante aux machines de l'usine Idéal Standard.

Aujourd'hui disparu, le château d'eau situé dans le quartier de la Fontaine des Prés était de style dit « Hennebique », nom du concepteur de ce procédé de construction, où le réservoir est soutenu par un fût ajouré.





Puits rue Louis Blanc



Fenêtre de Savigny. Puits intérieur.



Puits rue des Pavillons



Protectorat Sainte-Joseph. Le puits



Le Parc Paysager Robert BALLANGER



Au nord de la ville, rue Michel Ange, près des grands ensembles, l'aménagement d'un vaste espace vert destiné à former un écran entre la zone industrielle de l'usine Citroën et la zone urbaine débuta par une première tranche réalisée de 1972 à 1977. Couvrant alors 20 hectares, le parc, appelé initialement parc de la Rose des Vents, fut inauguré le 8 mai 1977. Une seconde tranche de 9 hectares s'y ajouta en 1983. Le décès brutal de l'ancien Député-Maire en 1981 conduisit la Municipalité à donner au parc la dénomination de Parc Robert Ballanger.

En lisrière de l'agglomération, ce véritable poumon vert offre à tous les amoureux de la nature un ensemble diversifié. Ce parc vallonné invite à la promenade comme au parcours sportif et il propose des points de vue remarquables. Deux zones étroites formant plateau servent d'écrin à un vaste plan d'eau d'environ 3000 m² miroitant dans une vaste vallée.

Les oiseaux aquatiques animent, parfois bruyamment, cet étang paisible où des canards, foulques et poules d'eau voisinent avec un couple de cygnes blancs. Ainsi, le paysage urbain peut faire disparaître d'anciennes zones agricoles, mais il peut aussi les remodeler, pour apporter aux citadins des espaces où la nature recréée et aménagée lui apporte calme et beauté.



Le Parc Départemental du Sausset



Pour équilibrer l'implantation de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle et anticiper la densification des zones alentour restées constructibles, le Conseil Général de la Seine Saint-Denis avait décidé de créer, dès 1972, une réserve foncière sur 200 hectares de terres agricoles à cheval sur Villepinte et Aulnay sous Bois pour y réaliser le Parc du Sausset, qui fut ouvert en 1981.

Ce vaste espace, conçu par les architectes paysagistes Courajoud et Coulon, offre au promeneur un ensemble thématique, le menant par des cheminements, tantôt souples tantôt rectilignes, dans des zones recréant une nature sauvage, toutefois entretenue, ou rappelant ailleurs les paysages ruraux.

Le modeste ruisseau qui donne son nom au Parc coule encore à l'air libre de sa source au Vieux Tremblay jusqu'à Villepinte, où il est canalisé dans la traversée de l'agglomération mais il retrouve la liberté en s'intégrant à la zone inondable du Bocage, au Nord Est du Parc.

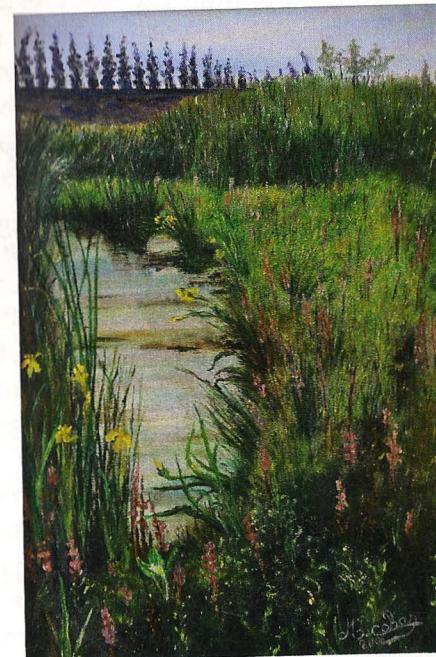
Le majestueux lac de 5 hectares n'a rien de naturel ; il s'agit en fait d'un bassin de stockage des eaux pluviales, d'une capacité d'environ 80000m³, devant assurer la protection des biens et des personnes lors de précipitations particulièrement fortes. Construit sur le territoire d'Aulnay en 1977, il constitue un pôle d'attraction majeur dans le parc et porte désormais le nom de lac de Savigny, ancrant ainsi une réalisation moderne dans le passé médiéval de la commune et le minuscule hameau serré autour de deux fermes ecclésiastiques. Toute proche, la zone beaucoup plus petite du Marais offre un autre type de paysage humide. Elle a été créée artificiellement à partir de la zone phréatique dont il a fallu se rapprocher par



par des terrassements importants, complétés par la construction de canaux et de banquettes. Des espèces caractéristiques des milieux aquatiques de la région parisienne y ont été plantées et le niveau du marais peut être maintenu constant grâce à une pompe qui l'alimente à partir du lac.

Le marais a tout de suite été adopté par les espèces d'oiseaux propres à ce milieu et plusieurs y nichent régulièrement ou occasionnellement. En fin d'automne, les escales de migrants sont devenues habituelles et la dimension restreinte de cette zone permet une observation facile pour les ornithologues amateurs ou confirmés.

Grâce au lac et au Marais, le citadin peut admirer la beauté et la richesse de certains paysages aquatiques, la diversité de leur faune et de leur flore, en trouvant sur leurs berges le calme et la sérénité.



Le Sausset Huile de Michel COHAN

Sources documentaires

Archives Nationales, Archives départementales (93), C.A.H.R.A., Les Citoyens d'Aulnay et de Gonesse (2003) et Aulnay s'affranchit (2008) de Jean Guénebaut

Lieuxdits cadastraux et noms de voies actuelles rappelant la présence de l'eau dans la ville

Au dessus des Etangs	La Fontaine des Genêtres
La Fontaine des Prés	La Mare à la Roche
La Mare Nobillon	Le Gros Saule
Le petit Marais	Le Puits d'Enfer
Le Trou Soret	Les Aulnaies
Les Etangs	Les Ruisseaux
Partie du Pont Rompu	Place des Etangs
Pont David	Près de la Fontaine des Prés
Près de la Fontaine Genest	Près de la Fontaine Savigny
Allée de la Source	Allée des Fossés
Allée des Roseaux	Rue de la Morée
Rue des Aulnes	Rue des Deux Ponts
Rue des Saules	Rue du Moulin de la ville
Rue du Pont David	Rue du Sausset